

159 personnes (144 adhérents individuels et familles (avec les procurations); 15 associations représentées) ont participé à l'Assemblée Générale du Centre Socioculturel L'Agora, qui s'est tenue le vendredi 22 mars 2019, en présence de Pierre Ogor, Maire et Conseiller départemental ; de Paule Quéré de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne ; de Mme Marie-Hélène Jestin de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère et de Monsieur Dupont, expert comptable.

Un dossier a été distribué aux participants comprenant un condensé des activités et missions de L'Agora ainsi qu'un rapport financier 2018.

### 1) *Rapport moral*

La présidente, Françoise Stervinou remercie l'assemblée d'avoir répondu présents pour cette soirée.

« L'assemblée générale est un moment important pour une association, une pause qui nous permet de partager, d'échanger sur l'année écoulée et d'évoquer les projets, les orientations de notre association.

L'année 2018, a été une année riche en rencontres et partages, une année où le vivre ensemble, la solidarité ont été le leitmotiv de nos actions.

A l'initiative d'habitants, de nouvelles actions ont vues le jour :

- la pause parents ados
- la journée des différences en lien avec les acteurs travaillant sur le handicap et les associations sportives de la commune
- le collectif Réussite suite au débat organisé par Curio cité
- la caravane à crêpes en partenariat avec l'espace jeune
- le dispositif ACTE : accueil des collégiens temporairement exclus en partenariat avec l'espace jeunes et le collège Croas ar Pennoc.
- Le réveillon solidaire en lien avec le CCAS a permis à un groupe de Guilériens de se retrouver pour un moment convivial.

Mais il ne faut pas oublier les autres temps forts : les conférences santé, Pleins feux sur la culture bretonne, le monde en Image, les sorties familiales, les soirées jeux. Ces moments permettent à la population de Guilers de pousser les portes de L'Agora, de découvrir la vie du centre social et pour certains de s'y investir.

En 2017, nous comptons 744 adhérents. En 2018, nous sommes 796 adhérents :

660 ont plus de 20 ans et 136 sont âgés de 0 à 20 ans

Cette augmentation démontre bien que les activités que nous proposons répondent aux besoins exprimés par les habitants de Guilers.

Tout cela ne serait pas possible sans vous, sans les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie, qui s'impliquent, qui proposent de nouvelles idées. Chacun apporte sa pierre à l'édifice avec ses connaissances, ses envies. La pierre peut être petite ou grande

mais toutes contribuent aux fondations de l'édifice. Nous estimons l'investissement des bénévoles en 2018 à 10 093 heures soit un équivalent de 9 emplois.

C'est notre richesse, notre force et au nom du conseil d'administration, je remercie tous les bénévoles, les intervenants des différentes activités.

Mais cette vitalité n'est rendue possible que par notre équipe de salarié : Cathy, Edwige, Gaëlle, Laëtitia, Vincent sans oublier Anaëlle et Ludivine. Un énorme merci pour votre travail, votre disponibilité.

Je ne peux pas dans ce rapport moral, ne pas évoquer le mouvement qui rythme la France depuis plusieurs mois. Et je reprendrai ici la déclaration du conseil d'administration de la fédération nationale des centres sociaux :

« Ce mouvement est complexe, spontané, nouveau dans ses formes de mobilisation et d'expression et les questions de justice sociale, de démocratie, de dignité sont au cœur des revendications.

L'envie des citoyens, des habitants, de chacun et chacune, d'être pris en compte, écouté et entendu, l'envie de pouvoir jouer un rôle actif dans les prises de décisions concernant les politiques publiques, l'envie de plus de justice, de moins d'inégalités, l'envie de participer à la vie de son territoire sont autant de visées politiques que nous portons aussi avec constance au sein du projet fédéral national.

Alors oui, le mouvement des gilets jaunes nous concerne, interpelle notre réseau dans ses façons de porter le projet politique, dans ses façons d'agir.

Au travers de leur accueil, des propositions de services et d'activités, de leur capacité à faire émerger les difficultés et les problèmes, les projets et solutions, les centres sociaux dialoguent avec les habitants au quotidien. Ils agissent avec eux sur des questions importantes pour eux. Ils sont aussi les interlocuteurs des collectivités et des institutions. Ils proposent des espaces de débats et de réponses collectives aux questions de ce quotidien imprégnant pour beaucoup d'entre eux.

Ici, dans notre centre socioculturel, L'Agora, nous devons toujours être attentifs à l'accueil des habitants et favoriser l'investissement des adhérents à la vie du centre.

Comme les autres années nous allons vous présenter le rapport financier, le rapport d'activité sous forme de diaporama et nous procéderons au renouvellement du conseil d'administration ».

La Présidente propose que le vote des rapports se fasse à mains levées sauf si une personne de l'assemblée s'y oppose. Elle accepte.

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.***

## ***2) Rapport financier***

Les comptes de L'Agora ont été présentés par Michèle Creach (trésorière) :

### COMPTE DE RESULTAT

### Produits : 235200,34€

70 - Prestations de services :	35877,13€
74 - Subvention d'exploitation :	179887,30€
75 - Autres produits de Gest cour. :	10739,26€
76-77-79 - Produits exceptionnels :	8696,65€

### Charges : 228923,08€

60 - Achats :	12331,02€
61 - Services extérieurs :	9349,17€
62- Autres services extérieurs :	23282,13€
63-64 - Charges du Personnel :	184121,22€
65-66-67-68- Ch Gest cour./excep. et dot :	1132,54€

Le bénévolat s'élève à 141302€ ce qui correspond à 10093 heures  
Les valorisations mairie sont de 88609€.

Cette année, le Résultat du centre socioculturel L'Agora présente un excédent de 6277,26€

*Vote : Le compte Résultat est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

*Vote : Le résultat excédentaire affecté au fonds de réserve, est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

3

### Rapports du Commissaire aux comptes

Monsieur Rocuet, commissaire aux comptes, étant absent c'est son expert comptable monsieur Dupont qui donne lecture des rapports des comptes.

Sur le plan des comptes annuels, ils sont convenables, réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association.

### BUDGET PREVISIONNEL 2019

Le Prévisionnel est présenté par Guy Bideau (trésorier adjoint)

Les Produits et les Charges sont à l'équilibre avec un montant de 231030€

#### Produits :

70 - Prestations de services :	37200€
74 - Subvention d'exploitation :	179450€
75 - Autres produits de Gest cour. :	9300€
76-77-79 - Produits exceptionnels :	5080€

#### Charges :

60 - Achats :	11300€
61 - Services extérieurs :	8100€
62- Autres services extérieurs :	22300€

63-64 – Charges du Personnel : 188000€  
65-66-67-68- Ch Gest cour./excep. et dot : 1330€

**Vote : Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes**

### **3) Rapport d'activité**

Toutes les activités et les missions de L'Agora menées depuis l'année 2018 ont été présentées sous forme d'un **diaporama** préparé par Pascale Chevenet et Edwige Crochon.

### **4) Renouvellement du conseil d'administration**

Les **membres sortants** du conseil d'administration :

- **Cinquième résolution** : l'assemblée, constate que les mandats d'administrateurs, du collège associatif, des associations « Racine et Patrimoine » représentée par Malou Lunven ; « APE Chateaubriand » représentée par Aurélie Le Roux et « Club Émeraude » représentée par Raymond Cuzon sont arrivés à leur terme. L'association « Les conteurs de la nuit » représentée par Joël Yvon démissionne. L'association « Racine et Patrimoine » ne se représente pas. L'association « APE Chateaubriand » représente sa candidature avec un nouveau représentant Mr Jean Laurencin. Tandis que l'association « Club Émeraude » renouvelle sa candidature pour une période de trois années.

L'assemblée procède à l'élection d'un nouveau candidat pour le collège associatif : l'association « APE Pauline Kergomard » (représentée par Mr Jean-Philippe Vaillant).

4

Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 15 votants.

- **Sixième résolution** : L'assemblée, constate que les mandats d'administrateurs du collège individuel : Mmes Michèle Azé, Michèle Créach et Mrs Dominique Decorps, Michel Le Bihan sont arrivés à leur terme. Mmes Marie-Pierre Schuler, Sandrine Le Naour-Réault et Mr Jean Laurencin démissionnent. Mr Michel Le Bihan décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois années.

L'assemblée procède à l'élection de 3 nouveaux candidats : Mr Gérald Doucement, Mme Morgane Griffon et Mme Aurélie Le Roux.

Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 144 votants.

*À l'issue du dépouillement, tous les candidats cités ci-dessus sont élus ou réélus.*

### **5) Interventions des partenaires**

**Pierre OGOR (Maire et conseiller départemental)** félicite les bénévoles pour leurs investissements au sein du centre socioculturel (valorisation des heures de travail) ainsi que l'équipe de salariés permanents. Le partenariat avec L'Agora est important pour les différentes actions menées jusque-là comme ACTE (accompagnement des collégiens

temporairement exclus). Le maire constate avec satisfaction le résultat financier positif de l'exercice 2018. Il indique que la municipalité a œuvré de son côté pour l'embellissement de la structure en faisant des travaux.

Le centre aura 20 ans cette année ! Que deviendra L'Agora dans 20 ans ? Quels seront les partenaires à ce moment là ? La Médiathèque de Guilers a 25 ans ; se pose aujourd'hui la question de ses missions et de sa place au sein de la commune. Pierre Ogor compte sur le Centre Socioculturel pour travailler en partenariat avec la Collectivité et les autres acteurs dans le cadre de cette réflexion. Le Maire conclut cette allocution en indiquant que nous ne serons peut-être plus là dans 20 ans, mais que nous aurons chacun apporté une pierre à l'édifice, toujours au service des habitants.

**Paule QUERE (représentante de la Fédération des centres sociaux du Bretagne)** rappelle que le Centre Socioculturel L'Agora est affilié à la Fédération des centres sociaux de Bretagne et que Françoise Stervinou est Vice-présidente de la Fédé pour le Finistère. Paule Quéré ajoute qu'elle est représentante de la FCSB mais également adhérente à la structure. Elle est ravie que le nombre d'adhérents augmente ; des 10 000 heures de bénévoles ce qui vaut à 9 emplois et surtout que le Résultat des comptes soit à + 6000 euros.

*« Espoir pour 2019 : en Route ! »*

**Marie-Hélène Jestin (représentante de la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère)** est satisfaite que le centre socioculturel L'Agora développe une politique d'aide sur le territoire. Nous sommes dans une période de mutation qui peut être violente et difficile dans les familles (importance du soutien à la parentalité) ; dans le contexte le lien social et la solidarité sont importants. Guilers ne fait pas exception.

Marie-Hélène Jestin salue l'engagement de la mairie de Guilers envers le centre social L'Agora qui est une référence à la CAF. Le point commun entre le centre socioculturel L'Agora et la mairie : l'habitant est au cœur du projet.

La présidente termine l'assemblée générale en remerciant également les salariés, les bénévoles et Suzanne Gigot pour la décoration des tables (art floral).

Cette Assemblée Générale terminée, Françoise Stervinou invite les adhérents à déguster le bar à soupe.

La secrétaire,  
P. Chevenet

la présidente,  
F. Stervinou